

AU 1^{ER} JANVIER 2019

CONDITIONS & TARIFS
DES OPÉRATIONS & SERVICES BANCAIRES
AUX PARTICULIERS



CAISSE D'ÉPARGNE
ILE-DE-FRANCE

Ce document vous indique les conditions et tarifs des opérations et services bancaires appliqués à la clientèle des particuliers, en vigueur au 01/01/2019. La Caisse d'Epargne Ile-de-France fonde sa relation avec vous sur la confiance et la transparence :

- À toute ouverture de compte nous vous remettons une Convention précisant les conditions de fonctionnement des produits et services qui lui sont rattachés. Vous pouvez également vous la procurer sur le site de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, rubrique "Tarifs et informations réglementaires", ou sur demande au guichet de l'agence.
- Nous vous laissons le choix de souscrire les produits ou services que vous voulez associer à votre compte de dépôt, soit dans le cadre d'une offre groupée de services, soit dans le cadre d'un achat à l'unité.
- Afin d'accompagner les jeunes, retrouvez nos tarifs préférentiels de 12 à 29 ans notamment sur l'offre groupée de services Bouquet Liberté.
- Engagée dans le respect de l'environnement, la Caisse d'Epargne Ile-de-France vous propose, comme le font déjà 400 000 de nos clients, de consulter et de télécharger directement vos relevés de compte de dépôt en ligne, via le service Direct Ecureuil. De plus, vous pouvez souscrire le service Coffre-fort numérique, qui vous permet de stocker vos relevés de compte automatiquement ainsi que vos autres documents (factures électricité, eau, téléphonie, contrats, avis d'imposition...).

Votre Agence Caisse d'Epargne se tient à votre disposition pour vous apporter toute information complémentaire et vous conseiller sur les services les mieux adaptés à vos attentes.

■ Extrait standard des tarifs aux Particuliers au 01/01/2019

Les tarifs ci-dessous s'entendent hors offres groupées de services et hors tarifs promotionnels ou spécifiques à une partie de la clientèle.

Liste des services	Prix en euros
Abonnement à des services de banque à distance (<u>Internet</u> , <u>téléphone fixe</u> , <u>téléphone mobile</u> , SMS, etc.) ⁽¹⁾ (Direct Ecureuil)	Gratuit (hors coût fournisseur d'accès Internet)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (AlertEcureuil)	2,50 €/mois, soit, pour information, 30 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Carte Visa Electron Sensea	33 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Carte Visa Classic	42,50 €/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) : Carte Visa Classic	44,70 €/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1 € par retrait (à partir du 4 ^e retrait par mois)
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽²⁾ occasionnel) <ul style="list-style-type: none"> • En agence • Par Internet 	4 € par virement Gratuit
Prélèvement <ul style="list-style-type: none"> • Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽²⁾ • Frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽²⁾ 	Gratuit Gratuit
Commission d'intervention	8 € par opération avec un plafond de 80 € par mois
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Assurance Moyens de Paiement ⁽³⁾)	18,30 €/an ⁽⁴⁾
Tenue de compte ⁽⁵⁾	4,25 €/trimestre ou 17 €/an

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

(3) Assurance Moyens de Paiement est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(4) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(5) Ces frais sont inclus dans les offres groupées de services.

Nota : les prix indiqués incluent, pour les prestations qui y sont soumises, la TVA au taux en vigueur (20 % au 30/07/2018).

SOMMAIRE

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE



Ouverture, transformation, clôture.....	6
Relevés de compte.....	6
Tenue de compte.....	7
Services en agence.....	7

2 BANQUE À DISTANCE



Banque à distance.....	8
------------------------	---

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT



Cartes.....	9
Virements.....	12
Prélèvements / TIPSEPA.....	12
Chèques.....	13
Autres services.....	13

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES



Bouquet Liberté.....	14
ENJOY.....	18
Offres groupées de services « Satellis ».....	20
Offres réservées aux Jeunes.....	22
Offres groupées de services « 2 personnes ».....	22
OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité).....	24

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS



Commission d'intervention.....	25
Opérations particulières.....	25
Incidents de paiement.....	25
Frais divers.....	26

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



Découverts.....	27
Crédits à la consommation.....	27
Crédits immobiliers.....	28
Garanties sur le crédit.....	28
Opérations diverses sur le crédit.....	28

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



Épargne bancaire.....	29
Placements financiers.....	29
Gestion Privée et Banque Privée.....	31

8 SUCCESSIONS



Successions.....	31
------------------	----

9 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE



Assurances et prévoyance.....	32
-------------------------------	----

10 OPÉRATIONS INTERNATIONALES



Opérations de change.....	34
Chèques.....	35
Comptes en devises.....	35

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY



Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte.....	36
Vos moyens et opérations de paiement.....	36
Offre groupée de services.....	36

12 LEXIQUE



Lexique.....	38
--------------	----

13 AUTRES



Vos comptes 24h/24 : Direct Ecureuil.....	41
Numéros utiles.....	41
Nos partenaires Assurances et Prévoyance.....	42

14 RÉSOUDRE UN LITIGE



Résoudre un litige.....	42
-------------------------	----

1 OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

■ Ouverture, transformation, clôture

- Ouverture de compte (dépôt, épargne, titres, PEA, en devises) Gratuit
 - Clôture de compte (dépôt, épargne, titres, PEA, en devises) Gratuit
 - Services Bancaires de Base Gratuit
Services définis à l'article D312-5-1 du Code Monétaire et Financier, offerts dans le cadre du Droit au Compte : ouverture, tenue et clôture du compte, un changement d'adresse par an, délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire, domiciliation de virements bancaires, envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, encaissement de chèques et de virements bancaires, prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾), titre interbancaire de paiement SEPA⁽¹⁾ ou virement bancaire SEPA⁽¹⁾ (ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance), abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ (Direct Ecureuil), dépôts et retraits d'espèces aux guichets de la Caisse d'Epargne Ile-de-France, fourniture d'une carte de débit Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique) permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux chèques de banque par mois, réalisation des opérations de caisse
 - Liste des Prestations de Base⁽³⁾ (ces prestations ne constituent pas une offre groupée de services) :
 - > ouverture et clôture de compte Gratuit
 - > tenue de compte Cf. Tarif indiqué dans cette brochure
 - > un changement d'adresse par an Gratuit
 - > délivrance à la demande de relevés d'identité bancaire Gratuit
 - > domiciliation de virements bancaires Gratuit
 - > envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte Gratuit
 - > encaissement de chèques et de virements bancaires Gratuit
 - > prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾), titre interbancaire de paiement SEPA⁽¹⁾ ou virement bancaire SEPA⁽¹⁾ (ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance) Cf. Tarif indiqué dans cette brochure
 - > abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ (Direct Ecureuil) Gratuit
 - > dépôts et retraits d'espèces aux guichets ou aux distributeurs automatiques de la Caisse d'Epargne Ile-de-France Gratuit
 - > fourniture d'une carte de débit permettant notamment le paiement d'opérations sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne Cf. Tarif selon carte, indiqué dans cette brochure
 - Service d'Aide à la Mobilité
 - > récapitulatif sur 13 mois des virements et prélèvements récurrents sur compte de dépôt Gratuit
 - Transfert de compte vers une autre Caisse d'Epargne (Mobiliz) Gratuit
 - Service d'aide au changement de domiciliation (Domilis) Gratuit
- ## ■ Relevés de compte
- Relevé de compte multiproduits papier ou électronique⁽⁴⁾ :
 - > périodicité mensuelle Gratuit
 - > autres périodicités 1,25 €/relevé supplémentaire
 - Relevé de compte mensuel en braille Gratuit

- Édition de BIC / IBAN Gratuit
- Relevé de Livret d'Épargne multiproduits papier ou électronique⁽⁴⁾ Gratuit
- > périodicité annuelle 1,45 €/relevé supplémentaire
- > autres périodicités

■ Tenue de compte

- Tenue de compte⁽⁵⁾ 4,25 €/trimestre ou 17 €/an (hors compte de dépôt inactif, voir lexique p. 38)
- Frais de gestion de compte de dépôt inactif depuis plus de 12 mois au sens de la loi du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs (voir lexique p. 38) 30 €/an
- Frais de gestion de compte épargne inactif depuis plus de 5 ans (hors Livret A, Livret d'Épargne Populaire, Livret Jeune, Livret de Développement Durable, Plan Épargne Logement, Compte Épargne Logement) au sens de la loi du 13 juin 2014 relative aux comptes bancaires inactifs (voir lexique p. 38) 30 €/an

■ Services en agence

VERSEMENTS ET RETRAITS D'ESPÈCES

- Versement d'espèces au guichet ou au DAB de la Caisse d'Épargne Gratuit
- Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque Gratuit
- Retrait exceptionnel sur compte (dépôt, épargne) d'un client d'une autre Caisse d'Épargne Gratuit

RECHERCHE DE DOCUMENT

- Frais de recherche de document (y compris 1 exemplaire photocopié) :
 - > 1 document inférieur à 1 an 15 €
 - > 1 document supérieur à 1 an 25 €
 - > recherches multiples sur devis
- Photocopie de chèque :
 - > de moins d'un an 14,40 €/chèque
 - > de plus d'un an 17,50 €/chèque
- Frais de recherche sur contestation non justifiée d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾ 21 €
- Frais de recherche sur contestation non justifiée d'une opération effectuée par carte :
 - > en France 36 € + frais éventuels facturés par la banque du commerçant
 - > à l'étranger 66 € + frais éventuels facturés par la banque du commerçant

SERVICES COFFRES

- Frais de location de coffre-fort De 20,60 € à 150 €/an selon le volume du coffre
- Extension de garantie De 75 € à 250 €/an selon le niveau de garanties choisi
- Frais d'ouverture forcée par un spécialiste De 360 € à 730 € selon le type de serrure et le temps passé par le serrurier

AUTRES SERVICES

- Service opérations courantes illimitées : 2,60 €/mois
 - > virement SEPA⁽¹⁾
 - > recherche de document inférieur à 1 an
 - > réédition du code confidentiel de ses cartes
 - > chèque de banque
- Caution bancaire immobilière, fiscale 56 € + 2 % du montant de la caution/an
- Attestations diverses 20,30 € (nouveau prêt à taux 0, de conventionnabilité, d'intérêts payés, fin de prêt, CAF, attestation de solde...)
- Frais de recherche d'adresse inconnue, PND (Pii Non Distribué) 24 €/an

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'Île de Man.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(3) Au sens des articles L312-1 et D.312-5 du code monétaire et financier, en vigueur au 23 juin 2017.

(4) Sous réserve de souscription au service e-Documents.

(5) Ces frais sont inclus dans les offres groupées de services.

2 BANQUE À DISTANCE

■ Direct Ecureuil

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, sms, etc.)⁽¹⁾ : Direct Ecureuil accessible 24h/24
 - > Internet (avec ou sans option Bourse) **Gratuit**
 - > Téléphone (service vocal ou téléconseiller⁽²⁾) **Gratuit**
 - > Applications mobiles⁽³⁾ **Gratuit**
- Frais d'utilisation des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, sms, etc.)⁽¹⁾ :
 - > Téléphone (à partir d'un poste fixe) **Coût d'un appel local**
 - > Internet **Selon fournisseur d'accès**
 - > Applications mobiles⁽³⁾ **Selon opérateur**

■ E-Documents dont relevé de compte électronique **Gratuit**

■ Règlement SEPAmail⁽⁴⁾ **Nous consulter**

■ AlertEcureuil

- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS
 - > Formule Individuelle **2,50 €/mois**
 - > Formule Famille⁽⁵⁾ **4 €/mois**
- Tarification Jeunes (16-25 ans) - 50 %**

■ Libre Service Ecureuil

- Accès à l'ensemble de vos comptes à partir des distributeurs automatiques de la Caisse d'Épargne Ile-de-France **Gratuit**

■ Retrait SMS **Gratuit**

■ Webprotexion

- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, sms, etc.)⁽¹⁾ réservés aux représentants légaux des personnes protégées **Gratuit**

■ Service de Sécurisation des Opérations en Ligne (SOL)⁽⁶⁾ : permet d'effectuer des opérations sensibles dans votre espace de banque à distance (commande de chéquier hors renouvellement automatique, ajout de compte externe, virement sur compte externe...) **Gratuit**

■ Coffre-fort numérique **1,20 €/mois**

Tarification Jeunes (18-25 ans) - 50 %

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) Selon jours et heures d'ouverture de votre Centre de Relation à Distance.

(3) Selon équipement et système d'exploitation.

(4) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

(5) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(6) Sous réserve d'avoir communiqué votre numéro de téléphone mobile à votre agence.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

■ Cartes

COTISATION CARTE (HORS OFFRES GROUPÉES DE SERVICES)

Cartes de paiement

- Carte Bancaire Rechargeable (12-16 ans) **Gratuite la 1^{re} année, puis 12 €/an**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) :
 - Visa Electron Sensea **33 €/an**
 - Tarification Jeunes (16-25 ans) - 50 %**
- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) :
 - > Carte Visa Classic à contrôle de solde* **38 €/an**

A SAVOIR

* La carte VISA Classic à contrôle de solde (carte à autorisation quasi-systématique) est une carte qui vérifie, en plus des plafonds de paiement, le solde du compte du Client avant d'autoriser le paiement de l'opération qu'il souhaite réaliser. Ainsi, si son compte est approvisionné, la transaction est acceptée par le terminal de paiement. À l'inverse, la transaction sera refusée si le solde de son compte n'est pas suffisamment approvisionné pour permettre le paiement ou que les plafonds de paiement sont atteints.

Par ailleurs, afin de ne pas gêner le Client dans sa vie quotidienne et par dérogation à l'article 1.2 des Conditions Générales de fonctionnement des cartes, cette carte permet également, de façon exceptionnelle, de payer dans certaines situations, et ce, sans le contrôle du solde de son compte.

En effet, certaines opérations peuvent être réalisées même si le solde du compte est insuffisant et, par conséquent, mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas :

- Certains terminaux de paiement ne permettent pas de contrôler le solde du compte (par exemple, les parkings ou péages d'autoroutes) : les opérations pourront, de façon exceptionnelle, être réalisées avec la carte sur ces terminaux de paiement, même si le solde du compte est insuffisant.

- D'autres opérations, indépendantes de la carte, peuvent également mettre le Client en situation de découvert s'il ne les anticipe pas (paiements par chèque ou prélèvements) ou pourront être rejetés.

Il est donc recommandé au Client de vérifier fréquemment le solde de son compte avant d'initier une opération avec sa carte Visa Classic à contrôle de solde, car en cas de solde négatif, des frais pourront lui être facturés.

- > Carte Visa Classic **42,50 €/an**
- > Carte Visa Premier **134 €/an**
- Tarification Jeunes (18-25 ans) - 50 %**

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) :
 - > Carte Visa Classic **44,70 €/an**
 - > Carte Visa Premier **134 €/an**
 - > Carte Visa Platinum **194 €/an**
 - Tarification Jeunes (18-25 ans) - 50 %**
 - > Carte Visa Infinite **305 €/an**

Cartes de débit/crédit⁽¹⁾ (cartes de paiement internationales associées à un crédit renouvelable)

- IZICARTE Visa Classic à débit immédiat **42,50 €/an**
- IZICARTE Visa Classic à débit différé **44,70 €/an**
- Tarification Jeunes (18-25 ans) - 50 %**

(1) Carte associée à un crédit renouvelable. Produit de Natixis Financement, SA au capital de 60 793 320 € - siège social : 5 rue Masseran - 75007 Paris - 439 869 587 RCS - Intermédiaire d'assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 07022393 - qui en fixe les conditions tarifaires, lesquelles sont à disposition auprès du Service Consommateur de cette dernière. Service Consommateurs - 87-89, quai Panhard et Levasor, 75634 Paris Cedex 13.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

• IZICARTE Visa Premier à débit immédiat ou différé	134 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans)	- 50 %
• IZICARTE Visa Platinum à débit différé ⁽¹⁾	194 €/an
Tarification Jeunes (18-25 ans)	- 50 %

Cartes de retrait

• Carte Nomade sur Livret d'Épargne	13 €/an
• Carte de retrait Tribu Cirrus ⁽²⁾ (12-18 ans)	17,85 €/an
• Carte de retrait EUFISERV ⁽²⁾ sur compte de dépôt	20,50 €/an
• Carte de retrait EUFISERV ⁽²⁾ des majeurs protégés	20,30 €/an
• Carte de retrait internationale EQUILIBRA des majeurs et mineurs protégés avec code ⁽²⁾	22,40 €/an
• Carte de retrait nationale EQUILIBRA des majeurs et mineurs protégés sans code	22,40 €/an
• Carte de retrait internationale NOMEA des majeurs et mineurs protégés	22,40 €/an

OPÉRATIONS PAR CARTE

Paievements par carte (la carte est émise par la Caisse d'Épargne)

- En euros dans l'UE (Union Européenne) Gratuit
- En devises ou en euros hors zone euro 2,80 %, maxi 6,25 €/opération
- Service 3D Secure⁽³⁾ : protocole sécurisé de paiement par Internet Gratuit

Frais par retrait d'espèces, par carte

- En euros dans un pays de la zone UE (Union Européenne)
 - > Retraits d'espèces au distributeur automatique de billets Caisse d'Épargne Gratuit
 - > Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale) :
 - pour les majeurs protégés Gratuit
 - avec Carte Visa Premier, IZICARTE Visa Premier, Visa Platinum, IZICARTE Visa Platinum, Visa Infinite Gratuit
 - avec Carte Visa Electron Sensea, Carte Visa Classic à contrôle de solde, Carte Visa Classic et IZICARTE Visa Classic :
 - ▶ avec une offre groupée de services Satellis, Bouquet Liberté, Futéo ou Solution 16-17 6 retraits gratuits/mois, au-delà par opération 1 €
 - ▶ avec une offre groupée de services ENJOY, 3 retraits gratuits/mois, au-delà par opération 1 €
 - ▶ sans offre groupée de services Satellis, Bouquet Liberté, Futéo ou Solution 16-17 3 retraits gratuits/mois, au-delà par opération 1 €
- En devises à l'étranger
 - > aux distributeurs 2,80 % + 3,20 €
 - > aux guichets d'une agence 2,80 % + 6,25 €
- Service retraits illimités aux DAB des autres banques (zone euro dont France) 1,25 €/mois
- Service retraits déplacés à l'international pour les 12-25 ans⁽²⁾ :

- > retraits illimités aux DAB des autres banques (zone euro) + 4 retraits gratuits/mois hors zone euro Gratuit
 - Service Option Internationale⁽¹⁾
 - > Formule 1 - Voyage⁽²⁾ 4 €/mois
 - 3 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - 10 paiements par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - > Formule 2 - Séjour⁽²⁾ 16 €/mois
 - 4 retraits d'espèces par mois hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne⁽³⁾
 - paiements illimités⁽⁴⁾ hors zone euro sans commission Caisse d'Épargne
 - retraits et paiements illimités⁽⁴⁾ en zone euro
 - 1 virement non SEPA (émis en agence ou reçu) par mois sans commission Caisse d'Épargne⁽⁵⁾
- | | |
|---------------------------------|--------|
| Tarification Jeunes (12-25 ans) | - 50 % |
|---------------------------------|--------|

SERVICES DE PAIEMENTS ÉLECTRONIQUES

- Solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Épargne (Apple Pay, Paylib, Samsung Pay) Gratuit
- Service E-Carte Bleue (achats sur Internet) 13,75 €/an
- Cryptogramme dynamique⁽⁶⁾ 12 €/an

OPPOSITIONS

- Frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire en cas de perte, vol ou usage frauduleux Gratuit
- Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 35 €

DIVERS

- Restitution de carte capturée par un distributeur (oubli, anomalie technique, erreur code...) Gratuit
- Réédition du code confidentiel 7,40 €
- Modification temporaire du plafond retrait/paiement carte bancaire 18,60 €
- Remplacement de carte avant échéance⁽⁷⁾ 10,70 €
- Carte Bancaire Rechargeable (12-16 ans) :
 - > rechargement occasionnel Gratuit
 - > rechargement programmé 3 €/an
 - > remplacement de carte (perte ou vol) 8 €
 - > réédition du code confidentiel 1,50 €
- Frais d'envoi de carte en pli recommandé avec AR⁽⁸⁾ (frais postaux inclus) 6,50 €
- Frais d'envoi de carte à l'international 9 €

(1) Les cartes IZICARTE Visa Platinum et Visa Platinum ne sont pas disponibles en débit immédiat.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Sous réserve d'avoir communiqué votre numéro de téléphone mobile à votre agence.

(1) Dans le cadre d'un compte individuel ou joint avec 2 cartes ou plus, les avantages tarifaires s'appliquent à l'ensemble des cartes et non à chacune des cartes liées à ce compte.

(2) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour la formule 2 - Séjour.

(3) Hors frais applicables par la banque étrangère.

(4) Dans la limite des plafonds de retraits et de paiements définis par carte.

(5) Exonération des frais d'émission ou de réception d'un virement international hors frais de change et de correspondant.

(6) Sous réserve de commercialisation. En fonction de la carte souscrite, l'option cryptogramme dynamique peut ne pas être disponible.

(7) Sauf pour motif "choix du visuel".

(8) À votre demande.

3 VOS MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

- Choix du visuel (collection permanente) :
 - > Carte Visa Electron Sensea Gratuit⁽¹⁾
 - > Carte Visa Classic ou Izicarte Visa Classic 10,20 €⁽²⁾
 - > Carte Visa Premier ou Izicarte Visa Premier Gratuit⁽¹⁾
- Choix du visuel (visuel personnel) :
 - > Carte Visa Classic ou Izicarte Visa Classic 12,20 €⁽²⁾
- Dates relatives aux opérations de paiement par carte bancaire à débit différé :
 - > date d'arrêté de compte⁽³⁾ Le dernier jour du mois
 - > date de valeur⁽⁴⁾ Le 4 du mois suivant
 - > date de débit des factures⁽⁵⁾ Le 4 du mois suivant

■ Virements

- Virement (cas d'un virement SEPA⁽⁶⁾ occasionnel) :
 - > vers un compte Caisse d'Epargne Gratuit
 - > vers une autre banque
 - par Direct Ecureuil Internet ou Borne Libre Service⁽⁷⁾ Gratuit
 - au guichet de l'agence ou par téléconseiller 3,30 €
 - valeur "Jour" 13,90 €
- Virement SEPA⁽⁶⁾ instantané occasionnel (Instant Payment) :
 - > applications mobiles 1 €/virement
 - > au guichet de l'agence ou par téléconseiller 5 €/virement
- Frais de mise en place d'un virement permanent SEPA⁽⁶⁾ (frais par virement automatisable) :
 - > mise en place de l'échéancier au guichet de l'agence ou par un téléconseiller 1,13 €/virement
 - > mise en place de l'échéancier par Direct Ecureuil Internet Gratuit
- Réception d'un virement Gratuit
- Demande de retour de fonds sur virement émis à tort après échange interbancaire 5 € /virement

■ Prélèvements/TIPSEPA

- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽⁶⁾) :
 - > frais par prélèvement automatisable avec BIC/IBAN⁽⁸⁾ Gratuit

(1) Limité au choix d'un seul visuel sur la période de validité de la carte. Si autre changement de visuel en cours de validité de la carte, une cotisation identique à celle de la carte Visa Classic ou Izicarte Visa Classic sera appliquée.

(2) Cotisation due à chaque commande d'un visuel (souscription, renouvellement à l'échéance, renouvellement avant l'échéance ou perte de la carte).

(3) Date à laquelle la Caisse d'Epargne arrête le cumul des factures du client enregistrées dans leur ordre chronologique.

(4) Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

(5) Date à laquelle la Caisse d'Epargne débite le compte du client du montant total des factures cumulées depuis le dernier débit. A cette date, le solde du compte doit être suffisamment provisionné pour permettre le débit.

(6) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'Île de Man.

(7) Pour les agences qui disposent d'une Borne Libre Service.

(8) Sous réserve de communication des codes BIC (Bank Identifier Code) et IBAN (International Bank Account Number) du bénéficiaire. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger. En l'absence de ces 2 codes, le traitement des opérations ne sera pas effectué.

- Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾) Gratuit
- Paiement de Titre Interbancaire de Paiement (TIPSEPA) Gratuit
- Révocation d'une échéance de prélèvement Gratuit
- Retrait du consentement sur mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾ Gratuit
- Opposition tous prélèvements 30,50 €
- Ajout d'un émetteur à sa liste de limitation d'un prélèvement en montant ou en périodicité de prélèvement :
 - > au guichet de l'agence ou par téléconseiller 15,25 €/ligne
- Ajout d'un émetteur à sa liste blanche :
 - > au guichet de l'agence ou par téléconseiller 15,25 €/ligne
- Ajout d'un émetteur à sa liste noire (opposition) :
 - > au guichet de l'agence ou par téléconseiller Gratuit
 - > par Direct Ecureuil Internet Gratuit

■ Chèques

- Chéquier Gratuit
- Remise de chéquier en agence Gratuit
- Paiement d'un chèque Gratuit
- Remise de chèque(s) en agence (France métropolitaine et DOM/TOM) Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli simple (la CEIDF se réserve le droit de suspendre ce service pour des raisons de sécurité) Gratuit
- Frais d'envoi de chéquier à domicile en pli recommandé⁽²⁾ (frais postaux inclus) 7,56 €/chéquier
- Frais d'envoi de chéquier à l'international⁽²⁾ Nous consulter
- Date de valeur de la remise de chèque⁽³⁾ (J = date d'opération) J+1 jour ouvré
- Délai d'encaissement ou d'indisponibilité 15 jours calendaires
- Frais d'émission d'un chèque de banque :
 - > sur Livret A Gratuit
 - > hors Livret A 11,50 €
- Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur 13 €/chèque
- Frais d'opposition chéquier(s) par l'émetteur 22,50 €/chéquier
- Frais de destruction de chéquier en cas de non retrait du chéquier dans les 2 mois 7,50 €/chéquier

■ Autres services

- S-Money⁽⁴⁾⁽⁵⁾ Gratuit
- SEPAm ail⁽⁴⁾ Nous consulter
- Service DEPOPASS⁽⁴⁾ Nous consulter
- Sécur'Pass (fonctionnalité de votre application mobile Caisse d'Epargne) Gratuit
- Adhésion au service SOL SMS Gratuit
- Paylib entre amis Nous consulter

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'Île de Man.

(2) A votre demande.

(3) Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs ou créditeurs.

(4) Sous réserve de commercialisation dans votre Caisse d'Epargne.

(5) Mise en service gratuite ; certaines fonctionnalités peuvent être tarifées, se reporter aux conditions générales d'utilisation de S-Money.

4 OFFRES GROUPÉES DE SERVICES

■ Bouquet Liberté

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES COMPOSÉE > D'UN SOCLE DE SERVICES ET D'UNE CARTE AU CHOIX ⁽¹⁾	30 ans et plus	28-29 ans	26-27 ans	22-25 ans	18-21 ans	12-17 ans
• Compte de dépôt*	•	•	•	•	•	•
• Chéquier ^{(1)*}	•	•	•	•	•	
• Assurance sur Compte formule Individuelle ⁽²⁾	•	•	•	•	•	•
• Assurance sur Compte formule Famille ⁽²⁾⁽³⁾	En option 18 €/an (1,50€/mois) ⁽⁴⁾					
• Relevé de compte multiproduits mensuel (papier ou électronique ^{(5)*})	•	•	•	•	•	•
• Autorisation de découvert personnalisée ⁽¹⁾	•	•	•	•	•	
• Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁶⁾ : Direct Ecureuil*	•	•	•	•	•	•
• Libre Service Ecureuil*	•	•	•	•	•	•
• 6 retraits gratuits par mois aux DAB d'une autre banque ⁽⁷⁾ (zone euro)	•	•	•	•	•	•
• Tenue de compte	•	•	•	•	•	•
Cotisation mensuelle à l'offre groupée de services avec une carte :						
Visa Infinite	27,50 €					
IZICARTE Visa Platinum ou Visa Platinum	18,90 €					
IZICARTE Visa Premier ou Visa Premier	13,90 €	-15% ⁽⁸⁾	-30% ⁽⁸⁾	-50% ⁽⁸⁾	2 €	
IZICARTE Visa Classic à débit différé ou Visa Classic à débit différé	7,90 €					
IZICARTE Visa Classic à débit immédiat	7,90 €				1 €	
Visa Classic à débit immédiat						1 €
Visa Electron Sensea						
Cryptogramme dynamique ⁽⁹⁾	En option + 1 € ajouté à la cotisation mensuelle (ou 12 €/an dans le cadre d'une cotisation seconde carte)					
Offre Conjoint Bouquet Liberté :	- 50 %⁽¹⁰⁾ - 50 %⁽¹⁰⁾ - 50 %⁽¹⁰⁾ - 50 %⁽¹⁰⁾ - 50 %⁽¹⁰⁾					
Cotisation mensuelle à partir du 2^e Bouquet Liberté						
Cotisation seconde carte (identique à celle détenue ou de gamme inférieure sauf Visa Infinite)	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %	-50 %	

* Service gratuit à l'unité.

(1) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

(2) Assurance sur Compte est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur titulaire du Bouquet Liberté, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(5) Sous réserve de souscription au service e-Documents.

(6) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(7) Gratuit et illimité pour les détenteurs de Carte Visa Premier, IZICARTE Visa Premier, Visa Platinum, IZICARTE Visa Platinum et Visa Infinite.

(8) Réduction sur la cotisation hors services complémentaires. Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

(9) Sous réserve de commercialisation. En fonction de la carte souscrite, l'option cryptogramme dynamique peut ne pas être disponible.

(10) Le Bouquet Liberté porteur de l'offre est au tarif plein, la réduction s'applique sur la cotisation hors services complémentaires et/ou options, à partir du 2^e Bouquet Liberté du couple (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS). Les offres promotionnelles ne sont pas cumulables entre elles, la plus avantageuse s'appliquera automatiquement.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

> ET DES SERVICES COMPLÉMENTAIRES À TARIF PRÉFÉRENTIEL DANS LE CADRE DE BOUQUET LIBERTÉ	30 ans et plus	28-29 ans	26-27 ans	22-25 ans	18-21 ans	12-17 ans
• Service retraits illimités aux DAB d'une autre Banque ⁽¹⁾ (zone euro dont France)	1,25 €/mois					
• Service retraits déplacés à l'international pour les 12-25 ans ⁽²⁾	Gratuit					
• Service option Internationale : > Formule 1 - Voyage ⁽³⁾ > Formule 2 - Séjour ⁽³⁾	4 €/mois 16 €/mois		-50% -50%			
• Service opérations courantes illimitées	2,60 €/mois					
• E-carte Bleue	1,11 €/mois					
• Eparfix ou Eparplus	0,68 €/mois					
• Franchise d'agios dans la limite de 10 € d'intérêts débiteurs par trimestre	1,65 €/mois					
• Protection Juridique ⁽⁴⁾ : > souscription avant le 24/03/2014 > souscription à compter du 24/03/2014	5,84 €/mois ⁽⁵⁾ 6,79 €/mois ⁽⁵⁾					
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcreuil formule individuelle	2,50 €/mois		Gratuit			
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcreuil Formule Famille ⁽⁶⁾	4 €/mois					
• Sécur'Média Individuel Formule 1 ⁽⁴⁾	2,81 €/mois ⁽⁵⁾					
• Sécur'Média Individuel Formule 2 ⁽⁴⁾	6,31 €/mois ⁽⁵⁾					
• Sécur'Média Famille Formule 1 ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	4,39 €/mois ⁽⁵⁾					
• Sécur'Média Famille Formule 2 ⁽⁴⁾⁽⁶⁾	8,89 €/mois ⁽⁵⁾					
• Assurance sur Epargne ⁽⁴⁾	2 €/mois ⁽⁵⁾					
• Coffre-fort numérique	1,20 €/mois		Gratuit			

Remise sur le prix à l'unité⁽⁷⁾ du ou des service(s) souscrit(s) :

> pour 1 service complémentaire souscrit :	-10 %
> pour 2 services complémentaires souscrits :	-15 %
> pour 3 services complémentaires souscrits et plus :	-20 %

(1) Gratuit et illimité pour les détenteurs de Carte Visa Premier, IZICARTE Visa Premier, Visa Platinum, IZICARTE Visa Platinum et Visa Infinite.

(2) Arrêt de commercialisation.

(3) Le service Option Internationale est conclu pour une durée initiale d'un mois pour la formule 1 - Voyage ou de deux mois pour la formule 2 - Séjour.

(4) Protection Juridique, Sécur'Média, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(5) Exception faite de la 1^{re} mensualité qui intègre les frais de gestion et les taxes éventuelles. Tarif en vigueur au 30/07/2018. Voir la rubrique « Assurances et Prévoyance », p. 32.

(6) Cette formule est réservée au souscripteur titulaire du Bouquet Liberté, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(7) Les remises associées aux services complémentaires du Bouquet Liberté sont calculées hors frais de gestion pour les produits d'assurances. Voir la rubrique « Assurances et Prévoyance », p. 32.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ ENJOY

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.



• Service e-Documents dont relevé de compte mensuel électronique*
• Tenue de compte
• Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic à contrôle de solde
• Chéquier (sur demande)*
• Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽¹⁾ : Direct Ecureuil*
• Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*
• Nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*
• 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Epargne) située dans la zone euro
• Adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*
• Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle
• Service Retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*
• Virements (cas d'un virement SEPA ⁽²⁾ occasionnel) sur Internet*
• Prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA ⁽²⁾ sur Internet*
• Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde : > utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne* > réédition/réactivation du code confidentiel > frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire en cas de perte, vol ou usage frauduleux* > refabrication de la carte avant échéance > fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance Direct Ecureuil sur Internet et/ou sur l'application bancaire mobile* (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation)

Cotisation :
2 €/mois, soit 24 €/an

* Services gratuits à l'unité.

(1) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(2) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Offres groupées de services "Satellis"

	Ces offres ne sont plus commercialisées			
	Satellis Intégral	Satellis Essentiel	Satellis Essentiel +	Satellis Autonomie ⁽¹⁾
Assurance Moyens de Paiement ⁽²⁾	•	•	•	•
Service Opposition ⁽²⁾	•	•	•	•
Satellis Assurance ⁽²⁾	•		•	•
Eparplus ou Eparfix (épargne automatique)	•	•	•	•
Relevé de compte multiproduits mensuel (papier ou électronique ⁽³⁾)*	•	•	•	•
Autorisation de découvert ⁽⁴⁾	•	•	•	
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁵⁾ : Direct Ecureuil*	•	•	•	
Chéquier ⁽⁴⁾ *	•	•	•	en option
Virement (cas d'un virement SEPA ⁽⁶⁾ occasionnel vers une autre banque) (1/an)	•	•	•	•
Mise en place d'un échéancier de virements SEPA ⁽⁶⁾ permanents vers un autre établissement en France (les 12 premières échéances)	•	•	•	•
Frais d'émission d'un chèque de banque (1/an)	•	•	•	•
Frais d'opposition sur un chèque ou de blocage sur une carte ou de retrait du consentement sur une autorisation de prélèvement (1/an)	•	•	•	•
Réédition du code confidentiel et/ou remplacement de carte				•
Libre Service Ecureuil*	•	•	•	
6 retraits gratuits par mois aux DAB d'une autre banque (zone euro) ⁽⁷⁾	•	•	•	•
Tenue de compte	•	•	•	•
Cotisation mensuelle à une offre groupée de services avec une :				
Carte Visa Infinite	31,90 €			
Carte Visa Premier ou IZICARTE Visa Premier	16,35 €			
Carte Visa Classic à débit différé ou IZICARTE Visa Classic à débit différé		9,35 €	10,10 €	
Carte Visa Classic à débit immédiat ou IZICARTE Visa Classic à débit immédiat		8,75 €	9,40 €	
Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique)		8,75 €	9,40 €	3,85 €
Carte de retrait Equilibra ou NOMEA avec ou sans code				3,10 €
Cotisation 18-25 ans	-50 %	-50 %	-50 %	
Cotisation seconde carte (identique à celle détenue, sauf Visa Infinite)	-50 %	-50 %	-50 %	

* Service gratuit à l'unité.

(1) Offre réservée aux personnes protégées (sous tutelle, curatelle et sauvegarde de justice).

(2) Assurance Moyens de Paiement, Service Opposition et Satellis Assurance sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(3) Sous réserve de souscription au service e-Documents.

(4) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.

(6) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

(7) Gratuit et illimité pour les détenteurs de Carte Visa Premier, IZICARTE Visa Premier et Visa Infinite.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ Offres réservées aux Jeunes

	Ces offres ne sont plus commercialisées			
	Solution 16-17 ans	Futeo 18-25 ans	Satellis Jeune 16-17 ans	Offre Coloc' jusqu'à 4 co-titulaires
Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa ⁽¹⁾	•	• ⁽²⁾	•	
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcoreuil	•	•		
Autorisation de découvert ⁽³⁾		•		
Libre Service Ecoreuil*	•	•	•	
Relevé de compte multiproduits mensuel (papier ou électronique ⁽⁴⁾)*	•	•	•	•
Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.) ⁽⁵⁾ : Direct Ecoreuil*	•	•	•	•
Exonération d'agios dans la limite de l'autorisation de découvert		•		
Chéquier ^{(3)*}		•		
6 retraits gratuits par mois aux DAB d'une autre banque (zone euro)	•	•		
Cotisation mensuelle à une offre groupée de services avec une :				
Carte Visa Classic à débit immédiat		1 €		
Carte Visa Electron Sensea (carte de paiement à autorisation systématique)	1 €		1 €	1€/carte ⁽⁶⁾
Carte de retrait Tribu Cirrus			1 €	
En option :				
Service retraits déplacés à l'international pour les 12-25 ans ⁽⁷⁾		1 €		

■ Offres groupées de services "2 personnes"

	Ces offres ne sont plus commercialisées	
	Satellis Essentiel	Satellis Intégral
Cotisation mensuelle à une offre groupée de services "2 personnes"		
Forfait 2 Cartes Visa Classic à débit immédiat ou 2 Cartes Visa Electron Sensea	11,20 €	
Forfait 2 Cartes Visa Classic à débit différé	12,30 €	
Forfait 2 Cartes Visa Premier à débit immédiat ou différé		23,35 €

* Service gratuit à l'unité.

(1) Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Assurance incluse pour les contrats Futeo souscrits à partir du 04/06/2012. Pour les contrats souscrits avant cette date, se rapprocher d'une agence Caisse d'Epargne Ile-de-France pour ajouter cette assurance sans frais supplémentaires.

(3) Sous réserve d'acceptation de la Caisse d'Epargne Ile-de-France.

(4) Sous réserve de souscription au service e-Documents.

(5) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecoreuil.

(6) En option.

(7) Arrêt de commercialisation.

4 OFFRES GROUPEES DE SERVICES

■ OCF (Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité)

- Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) : Visa Electron Sensea
- Dépôt et retrait d'espèces en agence
- Tenue de compte
- Relevé de compte multiproduits mensuel (papier ou électronique)
- Prélèvement (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾)
- Prélèvement (frais par paiement d'un prélèvement SEPA⁽¹⁾) OU Titre interbancaire de Paiement
- 4 virements mensuels SEPA⁽¹⁾ dont au moins un virement permanent
- Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ : Direct Ecuireuil
- Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcuireuil
- 2 chèques de banque par mois
- Édition de Relevés d'Identité Bancaire
- Changement d'adresse

Cotisation à l'offre groupée de services "OCF" 36 €/an
soit 3 €/mois

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'Île de Man.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecuireuil.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Les frais liés aux incidents de paiement et irrégularités de fonctionnement suivants : commissions d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision, frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé, forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision, forfait de frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision, frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques, frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque

- sont plafonnés à 25 € par mois pour les clients détectés en situation de fragilité financière (telle que définie à l'article R312-4-3 du CMF)
- sont plafonnés à 16,50 € par mois pour les détenteurs de l'offre d'accompagnement de la clientèle en situation de fragilité (OCF)



■ Commission d'intervention

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision...) :

- Par opération 8 €
(dans la limite d'un plafond mensuel de 80 €)

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) :

- Par opération 4 €

Pour les détenteurs des Services Bancaires de Base⁽¹⁾ :

- Par opération 4 €
(dans la limite d'un plafond mensuel de 20 €)

■ Opérations particulières

- Frais par Saisie Administrative à Tiers Détenteur 10 % du montant de la saisie, dans la limite de 100 €
- Frais par saisie attribution ou saisie conservatoire 111 €
- Lettre à Tiers Détenteur 111 €
- Frais pour gestion d'un paiement direct d'une pension alimentaire 30 €/trim

■ Incidents de paiement

REJET DE PRÉLÈVEMENT

Forfait de frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision⁽²⁾ :

- Prélèvement inférieur à 20 € Montant du prélèvement
(dans la limite d'un plafond journalier de 40 €)
- Prélèvement supérieur ou égal à 20 € 12 €⁽³⁾
(dans la limite d'un plafond journalier de 40 €)

Pour les détenteurs de l'Offre d'accompagnement de la Clientèle en situation de Fragilité (OCF) et des Services Bancaires de Base⁽¹⁾ la tarification appliquée est limitée à 50 % du tarif standard et à 30 €/mois⁽³⁾ pour les détenteurs des Services Bancaires de Base⁽¹⁾.

(1) Offre conforme à l'article D312-5 du code Monétaire et Financier pris en application de l'article L312-1 du même code relatif au droit au compte.

(2) Ce forfait comprend les frais de lettre d'information préalable.

(3) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

5 IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

REJET DE CHÈQUE

Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision :

- Chèque inférieur ou égal à 50 € 22 €⁽¹⁾
- Chèque supérieur à 50 € 42 €⁽¹⁾

(dans la limite d'un plafond journalier de 100 €)

Le forfait par chèque rejeté pour défaut de provision

comprend les frais de :

- Dossier
- Chèque impayé
- Lettre d'information préalable pour chèque émis sans provision en lettre simple
- Lettre d'injonction au titulaire et au cotitulaire
- Envoi en recommandé (AR) de la lettre d'injonction
- Déclaration BDF (Banque de France)
- Délivrance du certificat de non-paiement
- Blocage de provision pour régularisation
- Gestion du compte pendant la période d'interdiction bancaire
- Mainlevée de l'interdiction bancaire

■ Frais divers

- Frais d'information de la Banque de France pour chèque payé en période d'interdiction 25 €
- Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé⁽²⁾, envoi simple 12 €
- Courrier de mise en demeure pour compte débiteur, envoi recommandé 16 €
- Frais de lettre d'information préalable pour chèque ou prélèvement sans provision et payé 12,50 €
- Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques 25 €
- Tarification de la prise en charge des dossiers clients débiteurs 20 €

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS



■ Découverts

AUTORISATION DE DÉCOUVERT À DURÉE INDÉTERMINÉE

- Intérêts débiteurs⁽¹⁾ 12 %⁽²⁾, mini 3€/trim⁽³⁾
- Frais de gestion 13 €/an

AUTORISATION DE DÉCOUVERT PONCTUELLE

- Intérêts débiteurs⁽¹⁾ 12 %⁽²⁾, mini 3€/trim⁽³⁾

DÉCOUVERT NON AUTORISÉ

(autorisation exceptionnelle de disposer de fonds qui dépassent le solde du compte ou l'autorisation de découvert convenue)

- Intérêts débiteurs⁽¹⁾ Taux de l'usure, mini 3€/trim⁽³⁾

FRANCHISE D'AGIOS

- Franchise d'agios dans la limite de 10€ d'intérêts débiteurs par trimestre 1,65 €/mois

■ Crédits à la consommation

TAUX

- Prêt personnel, crédit renouvelable Nous consulter

ASSURANCE DES EMPRUNTEURS

Nous consulter

FRAIS DE DOSSIER

1 % du montant du prêt, mini 60 €

Frais de dossier pour Crédits Jeunes

- Crédit Etudiant Gratuit
- Crédit Micro Portable Etudiant Gratuit
- Prêt pour avancer Gratuit
- Crédit apprenti Gratuit
- Crédit 1^{er} Véhicule Gratuit
- Crédit "Permis à 1 € par Jour" Gratuit

(1) Taux nominal annuel. Le TAEG (Taux Annuel Effectif Global) du découvert est indiqué sur les conditions particulières de l'autorisation de découvert. Sous réserve d'acceptation. Le TAEG indicatif est calculé conformément à l'article R.313-2 du code de la Consommation sur la base d'une utilisation constante et intégrale sur la durée totale du découvert.

(2) Taux plafonné au taux de l'usure fixé par les Pouvoirs Publics.

(3) Un minimum forfaitaire d'intérêts débiteurs s'applique pour tous types de découvert dont le montant utilisé est inférieur à 400 € en moyenne journalière calculée entre deux arrêtés de comptes trimestriels. Non compris dans le TAEG, il ne s'applique pas si le service franchise d'agios a été souscrit.

(1) Ce montant ne prend pas en compte la commission d'intervention facturée séparément.

(2) Conformément aux dispositions de la Convention de Compte de dépôt en vigueur.

6 DÉCOUVERTS ET CRÉDITS

■ Crédits Immobilier

TAUX

- Prêt immobilier Nous consulter

ASSURANCES

- Assurance des emprunteurs Nous consulter
- Garantie Revente et Services Résidence Principale⁽¹⁾
 - > un seul prélèvement sur 5 ans 185 €/5 ans⁽²⁾
 - > un seul prélèvement annuel pendant 5 ans 37 €/an⁽²⁾

FRAIS DE DOSSIER

- Prêt immobilier, prêt conventionné et prêt relais
 - 1 % du montant du prêt, mini 350 €⁽³⁾
- Prêt Epargne Logement (CEL et PEL), nouveau Prêt à Taux Zéro Gratuit

■ Garanties sur le crédit

Cautions SACCEF, nantissement de produits financiers Nous consulter

■ Opérations diverses sur le crédit

- Simulation de décompte de remboursement anticipé crédit immobilier⁽⁴⁾⁽⁵⁾ 25 €
- Simulation de décompte de remboursement anticipé crédit consommation⁽⁴⁾ 25 €
- Réédition de tableau d'amortissement 19,95 €
- Double de contrat de prêt 50,75 €
- Frais de modification d'un prêt en cours 60 €
- Rédaction d'un avenant de contrat de prêt (hors Prêt à l'Accession Sociale / hors substitution assurance emprunteur) 360 €
- Frais de restructuration de prêt (suspension d'échéances ou accord amiable) 360 €
- Mainlevée de garantie 95 €
- Information annuelle des cautions Gratuit
- Réaménagement de prêt pour un crédit immobilier (renégociation) 1,50 % du capital restant dû (mini 1 500 €)
- Attestations diverses 20,30 €

(1) Garantie Revente et Services Résidence Principale est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(3) Limité à 500 € dans le cadre d'un Prêt à l'Accession Sociale.

(4) En cas de remboursement effectif d'un crédit immobilier ou d'un crédit consommation, ces frais font l'objet d'un remboursement.

(5) Pour les offres de crédit éditées avant le 1^{er} juillet 2016.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS



■ Épargne bancaire

OUVERTURE DE :

- Livret A Gratuit
- Livret de Développement Durable Gratuit
- Plan Epargne Logement Gratuit
- Compte Epargne Logement Gratuit
- Livret B Gratuit
- Compte sur livret régional Gratuit
- Livret d'Epargne Populaire Gratuit
- Livret Jeune, Livret 10-12 Gratuit
- Comptes à terme Gratuit
- Comptes à terme en devises Nous consulter

AUTRE :

- Transfert d'un compte d'épargne
 - > vers une autre Caisse d'Epargne Gratuit
 - > vers un autre établissement (CEL, PEL, LEP, PEP) 81,20 €
- Service de gestion des excédents de trésorerie : Eparfix ou Eparplus 8,16 €/an

■ Placements financiers

Pour obtenir une information complète sur les coûts et frais, vous devez vous reporter aux documents réglementaires propres à chaque type d'opération ou instrument financier que l'établissement vous fournit. Vous pouvez recevoir sur simple demande des précisions sur la rémunération de l'établissement perçue à ce titre.

La Caisse d'Epargne propose des produits ou des services en qualité de prestataire non-indépendant, à partir d'une analyse d'une gamme issue du catalogue de produits et services des entités du Groupe BPCE. A ce titre, la Caisse d'Epargne peut bénéficier de rétrocessions de la part de producteurs ou d'émetteurs d'instruments financiers distribués par son intermédiaire.

LES ACHATS ET LES VENTES DE TITRES

Les frais sur ordre de bourse Actions⁽¹⁾ / Obligations / OPCVM

- Opération ferme sur le marché au comptant
 - > par Internet 0,40 %, mini 7,90 €
 - > par téléphone (Direct Ecureuil - téléconseiller) 1,15 %, mini 10,90 €
 - > en agence 1,45 %, mini 15,90 €

(1) Impôts de bourse éventuellement applicables en sus.

7 ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

- Négociation sur bourse étrangère Nous consulter
- Ordre annulé ou non exécuté - sur Internet Gratuit
- Ordre annulé ou non exécuté - hors Internet 12 €
- OPCVM :
 - > souscription OPCVM du réseau Caisse d'Épargne Nous consulter
 - > souscription OPCVM autres réseaux 31 € + frais d'émetteur
 - > rachat OPCVM réseau Caisse d'Épargne hors FCP garanti ou à promesse Gratuit
 - > rachat avant échéance de FCP garanti ou à promesse Nous consulter

Les droits de garde

- Portefeuille composé uniquement de Parts Sociales :
 - > sur PEA Gratuit
 - > sur compte support Gratuit
- Portefeuille composé uniquement des valeurs de réseau Caisse d'Épargne (forfait) :
 - > sur PEA 1,90 €/trim, 3,80 €/sem ou 7,60 €/an
 - > par compte-titres
 - jusqu'à 1 500 € 2,03 €/trim, 4,06 €/sem ou 8,12 €/an
 - au-delà de 1 500 € 5,84 €/trim, 11,68 €/sem ou 23,36 €/an
- Autre portefeuille (compte-titres, PEA, PEA-PME)⁽¹⁾ :
 - > commission proportionnelle⁽²⁾ à la valeur du portefeuille selon le barème (minimum annuel de 25 €)
 - jusqu'à 30 000 € 0,07 %/trim ou 0,28 %/an
 - de 30 001 à 99 999 € 0,04 %/trim ou 0,16 %/an
 - à partir de 100 000 € 0,02 %/trim ou 0,08 %/an
 - > commission fixe par ligne
 - en supplément de la commission proportionnelle annuelle 4,52 €
 - en supplément de la commission proportionnelle trimestrielle 1,13 €
- Compte sans position au 31/12 de l'année écoulée 17 €/an

Les autres opérations

- Attestation de plus-values (sur IFU) Gratuit
- Édition Imprimé Fiscal Unique (IFU) Gratuit
- Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique (IFU) 17,75 €
- Relevé ponctuel de portefeuille au 31/12 8,10 €
- Relevé de compte-titres moyenné 50,75 €
- Dépôt de titres non cotés :
 - > frais de constitution de dossier 203 €
 - > acte de gestion (opération sur titre, détachement, dividendes...) 75 €/acte



- Transfert total ou partiel de compte-titres (y compris PEA) :
 - > vers une autre Caisse d'Épargne Gratuit
 - > vers un autre établissement
 - commission fixe 130 €
 - commission par ligne 7 €
- Demande de participation aux assemblées générales Gratuit

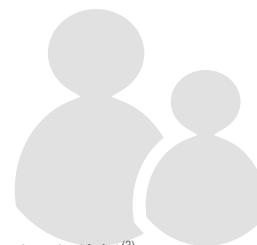
L'OFFRE BOURSE "ESPRIT ÉCUREUIL"

- Forfait de services Bourse « Esprit Ecureuil » 12 €/an
- Services Bourse "Esprit Ecureuil" à l'unité :
 - > abonnement Gratuit
 - > assurance Moins Values Bourse « Esprit Ecureuil »⁽¹⁾ 7 €/an⁽²⁾
 - > prise de bénéfices 10 €/an

■ Gestion Privée et Banque Privée

- Le conseil en gestion de patrimoine Nous consulter
- La gestion sous mandat Nous consulter

8 SUCCESSIONS



- Frais d'ouverture de dossier (avoir successoral au jour du décès)⁽³⁾
 - > inférieur ou égal à 2 000 € 55 €
 - > de 2 001 à 10 000 € 150 €
 - > de 10 001 à 100 000 € 310 €
 - > supérieur à 100 000 € 560 €
- Frais de règlement de succession
 - > date d'ouverture de succession < 1an Gratuit
 - > date d'ouverture de succession entre 1 et 2 ans 90 €
 - > date d'ouverture de succession > 2 ans 180 €

(1) Pour un portefeuille mixte (valeurs réseau Caisse d'Épargne + valeurs externes), ne seront retenues pour les calculs que les valeurs externes.

(2) Commission, prélevée annuellement ou trimestriellement, proportionnelle au montant du portefeuille valorisé au 31/12 de chaque année ou au dernier jour du trimestre, calculée par tranche, en fonction du barème indiqué.

(1) Assurance Moins Values Bourse « Esprit Ecureuil » est un contrat de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(3) Si compte-titres ou PEA, frais en supplément. Nous consulter.

9 ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

LES ASSURANCES DOMMAGES

- Assurance Automobile⁽¹⁾ Nous consulter
- Assurance Habitation⁽¹⁾ Nous consulter
- Sécur'Média Individuel⁽¹⁾ :
 - > formule 1 42,60 €/an⁽²⁾ (dont 3 € de frais de gestion)
 - > formule 2 84,60 €/an⁽²⁾ (dont 3 € de frais de gestion)
- Sécur'Média Famille⁽¹⁾⁽³⁾ :
 - > formule 1 61,60 €/an⁽²⁾ (dont 3 € de frais de gestion)
 - > formule 2 115,60 €/an⁽²⁾ (dont 3 € de frais de gestion)
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁴⁾ 32,59 €/an⁽²⁾
- Assurance Mobile⁽¹⁾⁽⁴⁾ avec mensualisation de la prime 35,60 €/an⁽²⁾ (soit 2,97 €/mois)

LA PROTECTION DE LA FAMILLE

- Garanties Santé⁽¹⁾ Nous consulter
- SECUR' Famille, SECUR' Urgence (assurances décès)⁽⁵⁾ Nous consulter
- Garantie des Accidents de la Vie⁽¹⁾ Nous consulter
- Protection Juridique⁽¹⁾ :
 - > souscription avant le 24/03/2014⁽⁴⁾ 74,10 €/an⁽²⁾ (dont 4 € de frais de gestion)
 - > souscription à compter du 24/03/2014 85,44 €/an⁽²⁾ (dont 4 € de frais de gestion)
- Assurance sur Epargne⁽¹⁾
 - > souscription avant le 22/11/2010⁽⁴⁾ 24 €/an⁽²⁾
 - > souscription depuis le 22/11/2010 27 €/an⁽²⁾ (dont 3 € de frais de gestion)
- Prévoyance du Locataire⁽⁶⁾ Nous consulter

(1) Assurance Auto, Assur'toit, Sécur'Média, Assurance Mobile, Garanties Santé, Garantie des Accidents de la Vie, Protection Juridique, Assurance sur Epargne sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps, et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.

(5) SECUR' Famille et SECUR' Urgence sont des contrats d'assurance décès de BCPE Vie, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42.

(6) Prévoyance du Locataire est un contrat d'assurance de CNP Assurances et CNP CAUTION, entreprises régies par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42.

LES ASSURANCES DU QUOTIDIEN

- Cotisation à une offre d'assurance Perte ou Vol des moyens de paiement
 - > Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa⁽¹⁾ 13,20 €/an⁽²⁾
 - > Assurance moyens de paiement⁽¹⁾ 18,30 €/an⁽²⁾
 - > Assurance sur Compte Individuelle⁽¹⁾ 36 €/an⁽²⁾
 - > Assurance sur Compte Famille⁽¹⁾⁽³⁾ 57,60 €/an⁽²⁾
- Satellis Assurance⁽¹⁾ 15,70 €/an⁽²⁾
- Service Opposition⁽¹⁾ 22 €/an⁽²⁾
- Satellis Protection⁽¹⁾⁽⁴⁾ 10,98 €/an⁽²⁾
- Satellis Juriprotection⁽¹⁾⁽⁴⁾
 - > compte simple 19,88 €/an⁽²⁾
 - > compte joint 32,07 €/an⁽²⁾

(1) Assurance perte ou vol des cartes à autorisation systématique et des cartes Visa, Assurance Moyens de Paiement, Assurance sur Compte, Satellis Assurance, Service Opposition, Satellis Protection et Satellis Juriprotection sont des contrats de BPCE Assurances, entreprise régie par le Code des assurances, cf. mentions légales complètes p. 42. Voir conditions générales ou notice d'informations.

(2) Tarif en vigueur au 30/07/2018.

(3) Cette formule est réservée au souscripteur, à son conjoint (époux, concubin ou personne liée au souscripteur par un PACS), non divorcé ni séparé de corps, et aux enfants mineurs ayant un lien de parenté avec le souscripteur ou son conjoint et rattachés fiscalement à l'un ou à l'autre.

(4) Arrêt de commercialisation.



■ Opérations de change⁽¹⁾

LE CHANGE MANUEL - ACHAT/VENTE DE DEVISES

- Commission de change Nous consulter

COMMANDE ET CESSION DE BILLETS

- Commission de change Selon cours
- Commission de service 3 %⁽²⁾, mini 5 €

LE CHANGE SCRIPTURAL (POUR LES COMPTES EN DEVISES)

- Commission de change 0,05 %⁽²⁾, mini 8,15 €

LES VIREMENTS ÉMIS VERS L'ÉTRANGER

- Emission d'un virement non SEPA⁽³⁾ en euros ou en devises :
 - > frais par virement 0,10 %⁽⁴⁾, mini 19,30 €
 - > commission de change (en supplément) 0,05 %⁽⁴⁾, mini 8,15 €
 - > frais de correspondant 25 €
- Virement conventionné vers BCP Maroc⁽⁵⁾ 5 €
- Frais d'intervention 25,40 €
- Confirmation d'émission de virement 15,75 €

LES VIREMENTS REÇUS DE L'ÉTRANGER

- Virements en euros hors de la zone SEPA⁽³⁾, en devises (quel que soit le pays) :
 - > frais par virement 12,20 €
 - > commission de change (en supplément) 0,05 %⁽⁴⁾, mini 8,15 €
 - > frais de réparation pour RICE erroné 25,40 €
- Frais d'intervention 25,40 €

(1) Clients Caisse d'Épargne uniquement.

(2) Du montant du chèque ou de l'opération.

(3) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'Île de Man.

(4) Du montant du virement.

(5) Virements en euros vers la BCP Maroc inférieur à 150 000 €, tous frais à charge de l'émetteur.

■ Chèques

LES PAIEMENTS PAR CHÈQUE À L'ÉTRANGER - IMPORT

- En euros :
 - > commission par paiement 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €
- En devises :
 - > commission par paiement 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €
 - > commission de change (en supplément) 0,05 %⁽¹⁾, mini 8,15 €

LES ENCAISSEMENTS DE CHÈQUES ÉTRANGERS - EXPORT

- En euros :
 - > commission d'encaissement 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €
- En devises :
 - > commission d'encaissement 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €
 - > commission de change (en supplément) 0,05 %⁽¹⁾, mini 8,15 €
- Date de valeur⁽²⁾ et délai d'indisponibilité⁽³⁾ Nous consulter

CHÈQUE DE BANQUE EN DEVISES

- Frais d'émission d'un chèque de banque en devises (quel que soit le pays) :
 - > frais par chèque 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €
 - > commission de change (en supplément) 0,05 %⁽¹⁾, mini 8,15 €
 - > frais de correspondant 25 €

■ Comptes en devises⁽⁴⁾

LES COMPTES EN DEVISES

- Ouverture de compte (individuel ou joint) Gratuit
- Frais de tenue de compte Gratuit
- Envoi de relevés (périodicité mensuelle) Gratuit
- Clôture de compte (individuel ou joint) Gratuit
- Frais d'émission d'un chèque de banque en devises 0,10 %⁽¹⁾, mini 19,30 €

LES COMPTES À TERME EN DEVISES

Nous consulter

(1) Du montant du chèque.

(2) Date de référence servant au calcul des intérêts débiteurs et créditeurs.

(3) Délai pendant lequel la Caisse d'Épargne peut refuser une avance sur le chèque remis à l'encaissement. La mise à disposition des fonds ne préjuge pas du dénouement des opérations d'encaissement.

(4) Sous réserve de commercialisation dans votre agence.

11 TARIFICATION SPÉCIFIQUE AGENCE ENJOY

Les clients de l'agence ENJOY sont soumis à la tarification standard présente dans cette brochure à l'exception des opérations listées ci-après et faisant l'objet d'une tarification spécifique lorsqu'elles sont exécutées par un téléconseiller. Ces opérations peuvent être effectuées gratuitement par le client lui-même via sa banque à distance Direct Ecureuil.

■ Ouverture, fonctionnement et suivi de votre compte

- Edition du RIB/RICE ou de l'IBAN (opération effectuée par un téléconseiller) 5 €

■ Vos moyens et opérations de paiement

VIREMENTS SEPA⁽¹⁾

- Virement (cas d'un virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel)
 - > vers une autre banque (opération effectuée par un téléconseiller) 5 €
- Autres opérations
 - > Ajout/suppression d'un bénéficiaire pour un virement (opération effectuée par un téléconseiller) 5 €

■ Offre Groupée de Services "ENJOY"

Cette offre groupée de services est réservée aux clients de l'agence ENJOY. Elle ne peut pas être souscrite en agence. Ces clients ont accès à l'agence à distance ENJOY et aux espaces Libre-Service Ecureuil uniquement. Elle est commercialisée aux personnes physiques majeures capables titulaires d'un compte individuel.

- Cotisation 2 €/mois, soit 24 €/an
 - > Service e-Documents dont relevé de compte mensuel électronique*
 - > Tenue de compte
 - > Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) : Visa Classic à contrôle de solde
 - > Chéquier (sur demande)*

* Services gratuits à l'unité.

(1) SEPA : Single Euro Payments Area - Espace unique de paiement en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

(2) Les services soulignés correspondent à ceux proposés dans Direct Ecureuil.



- > Abonnement à des services de banque à distance (Internet, téléphone fixe, téléphone mobile, SMS, etc.)⁽²⁾ : Direct Ecureuil*
- > Libre-Service Ecureuil (service permettant d'effectuer des opérations courantes sur tous les distributeurs et Bornes Libre-Service Caisse d'Epargne)*
- > Nombre illimité de retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets dans le réseau des Caisses d'Epargne*
- > 3 retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets d'une autre banque (hors réseau Caisse d'Epargne) située dans la zone euro
- > Adhésion au service de Sécurisation des Opérations en Ligne et au dispositif d'authentification forte Secur'Pass*
- > Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : AlertEcureuil formule individuelle
- > Service retrait SMS (retrait d'espèces sans carte bancaire au distributeur automatique de billets d'une Caisse d'Epargne)*
- > Virements (cas d'un virement SEPA⁽¹⁾ occasionnel) sur Internet*
- > Prélèvements (frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA⁽¹⁾) sur Internet*
- > Les prestations suivantes liées à la carte Visa Classic à contrôle de solde :
 - utilisation de la carte dans les solutions de paiement mobile agréées par la Caisse d'Epargne*
 - réédition/réactivation du code confidentiel
 - frais d'opposition (blocage) de la carte par le titulaire en cas de perte, vol ou usage frauduleux*
 - refabrication de la carte avant échéance
 - fonctionnalités de gestion de la carte mises à disposition dans l'espace de banque à distance Direct Ecureuil sur Internet et/ou sur l'application bancaire mobile* (l'activation et la désactivation des paiements à distance, l'activation et la désactivation des paiements et retraits à l'étranger, le blocage temporaire de la carte, l'augmentation temporaire des plafonds de la carte – sous réserve de commercialisation)

ABONNEMENT À DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE (INTERNET, TELEPHONE FIXE, SMS, ETC.)

- Ensemble de services rendus par la banque disposant ou non d'agence ou de lieu d'accueil de la clientèle et utilisant les nouvelles technologies (Internet, téléphone...) pour réaliser à distance – tout ou partie – des opérations sur le compte bancaire.

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES SUR LA SITUATION DU COMPTE PAR SMS

- Le compte est débité des frais perçus au titre de l'abonnement au service des alertes ainsi que le cas échéant des frais perçus lors de chaque envoi de SMS.

AGIOS

- Intérêts débiteurs perçus par la banque, généralement à l'occasion d'un découvert en compte, calculés en fonction de la somme, de la durée et du taux d'intérêt du découvert et auxquels peuvent s'ajouter les frais et commissions.

CHÈQUE

- Moyen de paiement permettant au titulaire ("tireur") d'un compte-chèques de régler un achat, une dette ou encore de faire un don en faveur d'une autre personne ("bénéficiaire"). Un chèque est valable 1 an et 8 jours à compter de la date indiquée sur le chèque.

CHÈQUE DE BANQUE

- Chèque émis par la banque et dont la provision est garantie.

COMMISSION D'INTERVENTION

- Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...).

COMPTE INACTIF

- Un compte est considéré comme inactif à l'issue d'une période au cours de laquelle les deux conditions suivantes sont remplies :
 1. le compte n'a fait l'objet d'aucune opération, hors inscription d'intérêts et de frais et commissions de toutes natures ou versement de produits ou remboursement de titres de capital ou de créance durant une période de 12 mois pour les comptes de dépôt et de 5 ans pour les comptes titres, comptes sur livret et les livrets d'épargne réglementés ;
 2. le titulaire du compte, son représentant légal ou la personne habilitée par lui ne s'est pas manifesté, sous quelque forme que ce soit, ni n'a effectué aucune opération sur un autre compte ouvert à son nom dans les livres de l'établissement.

(1) Définitions non contractuelles données à titre indicatif.

COORDONNÉES BANCAIRES

- Le RICE (Relevé d'Identité Caisse d'Epargne) ou RIB (Relevé d'Identité Bancaire) permet l'identification de votre compte notamment pour des opérations de virement ou de prélèvement sur celui-ci.
- Le BIC (Bank Identifier Code) et l'IBAN (International Bank Account Number) correspondent à vos coordonnées bancaires au niveau international. Ceux-ci sont indispensables pour traiter correctement en mode automatique tout virement à destination ou en provenance de l'étranger.

COTISATION À UNE OFFRE D'ASSURANCE PERTE OU VOL DE MOYENS DE PAIEMENT

- Le compte est débité des frais perçus par l'établissement au titre de la cotisation à l'offre d'assurance.

DAB

- Distributeur Automatique de Billets.

DATE DE VALEUR

- La date de valeur est la date de référence qui est retenue par votre banque pour inscrire l'opération au crédit ou au débit de votre compte ; c'est cette date qui servira, le cas échéant, au calcul des intérêts créditeurs ou débiteurs (agios).

DÉLAI D'ENCAISSEMENT OU D'INDISPONIBILITÉ

- La banque du tireur du chèque bénéficie d'un délai pendant lequel elle peut en refuser le paiement. Lorsque vous remettez un chèque à l'encaissement, la Caisse d'Epargne vous consent en général une avance en créditant votre compte de la somme correspondant au montant du chèque. Cette somme est alors disponible dès que l'écriture de crédit apparaît sur votre compte. Toutefois, la Caisse d'Epargne peut refuser de consentir une telle avance sur un chèque remis à l'encaissement, tant que le délai d'encaissement n'est pas écoulé (le délai peut être de 15 jours ouvrés au maximum). La provision est alors indisponible.

EEE (ESPACE ÉCONOMIQUE EUROPÉEN)

- Pays membres de l'UE (Union Européenne) + Islande, Liechtenstein, Norvège.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE)

- L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, après vérification automatique et systématique du solde (ou provision) disponible sur son compte.

12 LEXIQUE⁽¹⁾

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT IMMÉDIAT)

- L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, au jour le jour.

FOURNITURE D'UNE CARTE DE DÉBIT (CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE À DÉBIT DIFFÉRÉ)

- L'établissement fournit une carte de paiement liée au compte du client. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

PRÉLÈVEMENT (FRAIS PAR PAIEMENT D'UN PRÉLÈVEMENT SEPA)

- Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour le paiement d'un prélèvement SEPA présenté par le bénéficiaire.

PRÉLÈVEMENT (FRAIS DE MISE EN PLACE D'UN MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA)

- Le client autorise un tiers (le bénéficiaire) à donner instruction à l'établissement qui tient le compte de ce client de virer une somme d'argent du compte du client vers celui du bénéficiaire. Cet établissement vire ensuite le montant considéré au bénéficiaire à la date ou aux dates convenues entre le client et le bénéficiaire. Le montant concerné peut varier. Le compte est débité des frais perçus par l'établissement pour la mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA.

REJET DE CHÈQUE

- Refus de paiement par la banque de l'émetteur, d'un chèque remis à l'encaissement par le bénéficiaire. Le refus est le plus souvent dû à un défaut ou à une insuffisance de provision.

REJET DE PRÉLÈVEMENT

- Refus du paiement d'un prélèvement du fait d'une insuffisance de provision ou d'une opposition demandée par le client.

RETRAIT D'ESPÈCES (CAS DE RETRAIT EN EURO DANS LA ZONE EURO À UN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE D'UN AUTRE ÉTABLISSEMENT AVEC UNE CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE)

- Le client retire des espèces à partir de son compte, en euro avec une carte de paiement internationale depuis le distributeur automatique d'un autre établissement.

SEPA (SINGLE EURO PAYMENTS AREA)

- Espace unique de paiements en euros. Comprend les pays de l'Union Européenne + Islande, Liechtenstein, Norvège, Suisse, Monaco, Saint-Marin, Jersey, Guernesey et l'île de Man.

TENUE DE COMPTE

- L'établissement tient le compte du client.

VIREMENT (CAS D'UN VIREMENT SEPA OCCASIONNEL)

- L'établissement qui tient le compte vire, sur instruction du client, une somme d'argent du compte du client vers un autre compte, à titre occasionnel.

13 AUTRES

■ Vos comptes 24h/24 : Direct Ecureuil

SUR INTERNET : www.caisse-epargne.fr⁽¹⁾ (région Ile-de-France)

PAR TÉLÉPHONE : 3241⁽²⁾

DEPUIS VOTRE SMARTPHONE OU VOTRE TABLETTE :

Application « BANQUE » ou « CAISSE D'EPARGNE » ou site mobile www.m.caisse-epargne.fr⁽¹⁾

■ Numéros utiles

La Caisse d'Épargne met à votre disposition des accès directs non surtaxés aux services suivants :

ASSURANCE : 09 69 36 45 45 (appel non surtaxé)

- Pour tout besoin d'assistance, de mise à jour de vos contrats ou en cas de sinistre, contactez les Assurances⁽³⁾ de la Caisse d'Épargne.

PERTE / VOL : 09 69 36 39 39 (appel non surtaxé)

- Pour toute perte ou vol de votre carte bancaire, avertissez immédiatement votre agence Caisse d'Épargne ou contactez le Centre d'Opposition Caisse d'Épargne.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) Prix d'un appel local depuis un poste fixe en France métropolitaine.

(3) Numéro Cristal concernant uniquement les contrats de BPCE Assurances.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52 (appel non surtaxé)

- Pour tout besoin d'assistance à Direct Ecureuil, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

ASSISTANCE TECHNIQUE : 09 69 39 29 52 (appel non surtaxé)

- Pour tout besoin d'assistance à Direct Ecureuil, contactez votre Assistance technique Caisse d'Epargne.

■ Nos partenaires Assurances et Prévoyance

BPCE Assurances, Société Anonyme au capital de 61 996 212 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris, N° SIREN 350 663 860. Entreprise régie par le Code des assurances ayant son siège social au 88 avenue de France - 75641 CEDEX PARIS 13.

BPCE Vie, Société Anonyme au capital social de 161 469 776 euros - 349 004 341 RCS Paris. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.

CNP Assurances, entreprise régie par le Code des assurances. Société Anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré. 341 737 062 RCS Paris - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75716 Paris Cedex 15.

CNP CAUTION, entreprise régie par le Code des assurances. Société Anonyme au capital de 258 734 553,36 euros entièrement libéré. 383 024 098 R.C.S. Paris - Siège social : 4 place Raoul Dautry - 75015 Paris.

14 RÉSOUDRE UN LITIGE

■ Votre agence est à votre disposition pour vous informer ou prendre en compte une réclamation

• Votre Caisse d'Epargne : votre interlocuteur privilégié

Nous veillons à vous apporter en permanence, la meilleure qualité de service, de conseil et d'écoute.

- > En cas d'insatisfaction ou de désaccord, votre conseiller [en agence/ e-agence] est le premier interlocuteur pour répondre à votre réclamation.
- > Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez transmettre votre réclamation à la Caisse d'Epargne Ile-de-France Service Relations Clientèle 26-28 rue Neuve Tolbiac CS 91344 75633 Paris Cedex 13 - 09 69 36 27 38 (appel non surtaxé)

Nous nous engageons à vous répondre sous 10 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Toutefois si une analyse plus approfondie de votre

dossier est nécessaire et entraîne un dépassement de délai, nous nous engageons à vous communiquer le nouveau délai, qui sauf cas très particulier ne devrait pas dépasser 2 mois (à compter de la date de réception de votre réclamation).

Concernant les réclamations liées aux services de paiement (CB, virement, prélèvement...), la Caisse d'Epargne vous répondra dans les 15 jours ouvrables à compter de la réception de votre réclamation. Cependant, si un délai supplémentaire est nécessaire pour vous répondre, nous vous adresserons une réponse d'attente motivant ce délai et précisant la date ultime de notre réponse. En tout état de cause, vous recevrez une réponse définitive au plus tard 35 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation.

■ Votre recours en médiation : votre dernier recours en cas de litige

Lorsqu'aucune solution n'a été trouvée auprès de votre agence ou du Service Relations Clientèle, vous pouvez saisir gratuitement un médiateur compétent. Il a pour mission de rechercher, en toute impartialité, une solution amiable pour les litiges entrant dans son champ d'action tel que défini dans la Charte de médiation disponible sur le site Internet de chacun des médiateurs concernés.

• Le Médiateur de la Caisse d'Epargne Ile-de-France

pour les litiges liés à la souscription d'un produit ou service bancaire (hors produits financiers et assurances) :

- > par courrier : Médiateur auprès de la Caisse d'Epargne Ile-de-France - TSA 31359 - 75621 Paris Cedex
- > par Internet www.sitedumediateur.fr/caisse-epargne/ile-de-france⁽¹⁾

• Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF)⁽²⁾

pour les litiges sur les placements financiers (obligations, actions, OPCVM, CSPI et OPC), l'information des investisseurs, l'exécution des ordres (délais, contenu), les problèmes de tenue des comptes titres :

- > par courrier : Médiateur de l'AMF, Autorité des Marchés Financiers – 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02
- > par Internet <http://www.amf-france.org>⁽¹⁾

• Le Médiateur de l'Assurance⁽³⁾

- > Par courrier : La Médiation de l'Assurance – TSA 50110 75441 Paris Cedex 09
- > Par Internet <https://www.mediation-assurance.org>⁽¹⁾

En cas de souscription par Internet, vous pouvez également déposer votre réclamation sur la plateforme européenne de règlement par voie extra-judiciaire des litiges en ligne qui orientera votre demande : <http://ec.europa.eu/consumers/odr>⁽¹⁾.

(1) Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

(2) La charte de la Médiation de l'AMF est disponible sur le site Internet de l'AMF : www.amf-france.org⁽¹⁾.

(3) La charte de la Médiation de l'Assurance est disponible sur le site Internet : www.mediation-assurance.org⁽¹⁾.

www.caisse-epargne.fr

Coût selon opérateur téléphonique et/ou fournisseur d'accès Internet.

